
Eau et urbanisme – Prise en compte des eaux pluviales dans les documents d’urbanisme et des organisations fonctionnelles des EPCI pour l’instruction du volet eaux pluviales des projets d’urbanisation : états des lieux et perspectives

Stormwater and urban planning - considering stormwater management in urban planning documents and functional municipal organizations for the instruction of the rainwater harvesting in urban projects: state of play and perspectives

Delphine MAZABRARD, Florent COSNIER, Muriel FLORIAT
AMORCE – dmazabrard@amorce.asso.fr, fcosnier@amorce.asso.fr,
mfloriat@amorce.asso.fr

RÉSUMÉ

La gestion des eaux pluviales à la parcelle, notamment par infiltration, a largement démontré depuis plusieurs années ses nombreux bénéfices pour l'amélioration de la qualité des milieux, la recharge des nappes, le rafraîchissement de la ville, etc. Elle est donc la solution à privilégier notamment sur les zones de développement urbain ou de rénovation. Pourtant, la traduction des principes d'une bonne gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme, à commencer par le PLU, et le respect des règles énoncées dans les cas pratiques d'instruction des permis de construire restent encore aujourd'hui un casse-tête pour de nombreuses collectivités.

A partir d'une enquête auprès des adhérents de l'association AMORCE et d'associations partenaires, à réaliser sur le 1^{er} trimestre 2019, nous proposons une compilation et une analyse de solutions rédactionnelles à la disposition des EPCI pour favoriser le déploiement de la gestion intégrée des eaux pluviales dans leurs projets urbains. La communication est également l'occasion de mettre en avant les facteurs de réussite et les principaux freins dans les organisations opérationnelles entre services techniques lors des phases d'instruction des permis de construire.

ABSTRACT

The management of allotment-scale rainwater, notably through infiltration, brings many benefits such as improved water quality of urban streams, groundwater recharge, lowered temperatures in cities. It is therefore the best solution especially in urban renewal areas and urban development zones. However, taking into account best management practices in urban planning documents, starting with the local masterplan (PLU in France), and making sure they are enforced in building permits remain a real challenge for many local authorities.

Based on a survey carried out among its members and partner associations, to be carried out in the first quarter of 2019, AMORCE provides a wide range of recommendations and specific wording available to local authorities to promote the deployment of allotment-scale rainwater in urban projects. This communication is also an opportunity to highlight success factors and main obstacles encountered by municipal services when examining building permits.

MOTS CLÉS

Acteurs ; GEPU ; Gestion intégrée ; PLU ; Urbanisation

1 CONTEXTE

Les travaux du GRAIE et d'autres structures ont mis en avant depuis de nombreuses années les bénéfices d'une gestion à la parcelle des eaux pluviales mais aussi les documents d'urbanisme et de planification pouvant favoriser ce déploiement.

Pour autant, malgré une bibliographie assez fournie sur le sujet, la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain n'est pas toujours aisée, notamment parce que la gestion intégrée des eaux pluviales fait appel à plusieurs compétences dans les ECPI et doit s'adapter à un contexte local (topographie, hydrographie, pluviométrie...).

A l'heure où de nombreux ECPI sont en cours d'élaboration de leur PLUi, nous proposons un travail de compilation de plusieurs retours d'expérience de collectivités sur tout le territoire métropolitain pour mettre en lumière des facteurs de réussite mais aussi des freins dans :

- La rédaction des règles de gestion des eaux pluviales dans les PLU-i : formulation et sécurité juridique
- La phase opérationnelle de l'instruction des permis de construire : liens entre le service instructeur des permis de construire et les services techniques, organisation entre services techniques, typologie des documents demandés, modalités de contrôle des réalisations, etc

2 METHODE D'INVESTIGATIONS

Le travail proposé pour communication reste à réaliser sur le 1^{er} trimestre 2019. La présente note sera complétée le cas échéant.

Il s'appuiera également sur les exemples déjà mis en avant par le GT pluvial du GRAIE au niveau régional.

Il consistera en une enquête auprès des adhérents et du réseau d'Amorce (GRAIE, AdCF, FU, ASTEE...) :

- Lancement d'une enquête par mailing auprès d'un panel de collectivité
- Interviews téléphoniques spécifiques pour compléter l'enquête et affiner la compréhension des réponses

Les thématiques abordées par l'enquête seront les suivantes :

- Le contour de la compétence pluviale
 - Définition de la compétence GEPU dans la collectivité
 - Autres compétences en lien
- Organisation de l'EPCI
 - L'organisation du service d'eaux pluviales urbaines : intégration ou non au service assainissement, lien avec les services voirie, aménagement
 - Le mode de sollicitation par les services instructeurs : période de sollicitation (amont ou aval), au stade projet voire au stade réalisation...
- Les outils juridiques à disposition
 - existence d'un zonage pluvial approuvé et son contenu (carte d'infiltrabilité, ou de non-infiltrabilité, débit de fuite, abattement à la parcelle...)
 - les modes de rédaction du pluvial dans les PLU existants et en cours (partie risques, partie réseaux),
 - recensement d'expérience / remarques en phase enquête publique des PLU/PLUi
 - autres documents de planification (PPRI, SAGE...) et leur imbrication
- Phase instruction (on se place dans le cas de projets hors IOTA):
 - Les documents demandés au stade de l'instruction (tests d'infiltration, sondages, feuille de calcul, détail des ouvrages techniques...) et le dialogue mis en place avec les aménageurs et futurs propriétaires (systématique ou anecdotique, formel ou informel...)
 - Les modalités de contrôle de conformité des équipements mis en place, contrôle de bon fonctionnement des équipements construits, rôle des exploitants
- Des retours d'expérience

3 STRUCTURE DE L'ANALYSE

L'analyse des résultats de l'enquête sera réalisée à la fois par deux juristes (Delphine Mazabrard, Florent Cosnier) et par une ingénieur (Muriel Floriat) pour croiser les 2 visions.

L'interprétation pourra prendre la forme suivante :

1. Présentation du panel des collectivités enquêtées
 - Typologie des collectivités et formulation de la compétence pluviale sur le territoire
 - Représentativité de l'échantillon
 - Au regard des spécificités climatiques du territoire
 - Au regard des spécificités géographiques du territoire
 - Au regard du type de documents à disposition / date et formulation

2. Rappels juridiques sur les documents d'urbanisme opposables sur la question des eaux pluviales et leurs imbrications
 - Document de planification
 - Documents techniques

3. Analyses des forces et faiblesses des PLU recensés
 - Lors de la rédaction et en phase enquête publique
 - En phase opérationnelle de l'instruction

4. Organisation du service instructeur des permis de construire ou d'Aménagement
 - Description du service dédié à la compétence GEPU
 - Interaction avec les autres services

5. Modes de communication
 - Au sein de l'EPCI
 - Entre service urbanisme et services techniques
 - Entre services techniques métiers
 - Avec les pétitionnaires
 - Communication formelle
 - Accompagnement informel

6. Points de vigilance pour les collectivités nouvellement en charge de cette compétence

Facteurs de réussite des différentes solutions observées et alerte sur les freins recensés

4 SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

La communication se veut un recensement de bonnes pratiques pour faciliter une traduction fonctionnelle et efficace des règles techniques de bonne gestion des eaux pluviales sur un territoire. Elle mettra en avant des points de vigilance pour les collectivités nouvellement en charge de cette compétence pluviale ou en cours de rédaction de leur document d'urbanisme. Elle insistera également sur les facteurs de réussite liés aux organisations internes des collectivités et dans la communication avec les pétitionnaires.

BIBLIOGRAPHIE

Guide pour la prise en compte des eaux pluviales dans les documents de planification et d'urbanisme – GRAIE – 2014

PROJET VILLE PERMÉABLE : Comment réussir la gestion des eaux pluviales dans nos aménagements ? – Grand Lyon 2017

Gestion des eaux pluviales sur le SAGE de l'Est Lyonnais – Doctrine – SAGE Est Lyonnais – 2017

Gestion des eaux pluviales: dix ans pour relever le défi – CGEDD – 2017

A compléter